

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mardi 24 Septembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	12

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de Seine et Marne  
Le : 27/09/2024  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 24 Septembre à 18 heures 30 minutes, le Comité Syndical du SIAEP NEMOURS - ASSAINISSEMENT s'est réuni à la STEP NEMOSIA, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEUTOT Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux membres le 17/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en documents électroniques sur le site Web du syndicat le 17/09/2024.

**Présents** : M. PEUTOT Christian, Président, M. BAURY-SAILLY Frédéric, Mme BONIN Fannie, M. BROCHON Eric, M. COFRECES Segundo, M. DEMASSON Frédéric, M. JEULIN Fabrice, M. KINDERF Gilles, Mme LEDUC Christine, M. REMOND Thierry, M. ROUX Philippe

**Absents** : M. COQUELLE Gérard, M. DALMAYRAC Eric, Mme GROSSET Michèle,

**Excusé(s) avec procuration** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. DUMAY Jean-Claude à M. REMOND Thierry, Mme GUERPILLON Evelyne à Mme LEDUC Christine

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LEDUC Christine

**2024/026 – TRANCHE OPTIONNELLE - MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D OUVRAGE - SUIVI DU TITULAIRE SUR LE SDA**

Le Président rappelle qu'en vertu de la délibération N° 2023/021 du 24 Mai 2023 ayant retenu le bureau d'études Test Ingénierie pour un montant de 28 527.50 € comprenant la tranche optionnelle de 9 860 € HT, demande à l'assemblée délibérante, d'accepter la tranche optionnelle ainsi proposée afin d'assurer le suivi du titulaire sur le SDA.

Le Président demande également à l'assemblée délibérante, d'approuver la sollicitation de subvention auprès de l'agence de l'eau et d'autoriser ce dernier à signer toutes les pièces liées à la tranche optionnelle.

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

- d'accepter la tranche optionnelle de Test Ingénierie pour la somme de 9 860 € HT

- de solliciter la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.

- d'autoriser Le Président à signer toutes les pièces à la tranche

optionnelle

Le Président précise que les crédits sont ouverts au budget 2024

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Nemours, le 26/09/2024

Le PRÉSIDENT,

Christian PEUTOT

41 Quai Victor Hugo  
77140 Nemours  
01 64 28 85 01

01 64 78 15 46

Nemours - Saint-Pierre

Le Secrétaire,

Christine LEDUC

